

ETUDE DES SYSTEMES TECHNIQUES « AUTOMOBILES »

Le sujet comprend deux parties :

MOTEUR A ADMISSION VARIABLE

CARROSSERIE

Composition du sujet:

MOTEUR A ADMISSION VARIABLE

Dossier technique : pages DT 1/10 à DT 10/10

Dossier réponse : pages DR 1/18 à DR 18/18

**A l'issue de l'épreuve ne rendre que le dossier réponse, les
réponses seront portées sur celui-ci.**

Barème de notation : / 150 :

Partie1 (60 pts)	1.1	1.2	1.3	1.4
Points	5	15	18	22

Partie2 (80 pts)	2.1	2.2	2.3	2.4	2.5	2.6.1	2.6.2	2.6.3	2.7.1	2.7.2	2.7.3
Points	12	6	6	3	8	12	3	8	10	6	6

Partie3 (10 pts)	3.1	3.2
Points	5	5

CARROSSERIE : LES TRAINS ROULANTS

Partie4 (50 pts)	1	2	3	4	5	6	7
Points	10	10	5	8	6	6	5

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISE